

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle du conseil de quartier Montcalm, tenue le mardi 22 avril 2025, à 19 h, à la salle Fraser, Centre des Loisirs Montcalm, 265 Boulevard René Lévesque Ouest.

PRÉSENCES

M. Jonathan Tedeschi	Coprésident (2026)
M. Émile Chartier-Thibault	Coprésident (2025)
Mme Hélène Paradis	Secrétaire (2025)
M. Bruno Thériault	Trésorier (2025)
Mme Sara Caron-Guay	Administratrice (2025)
Mme Laurence Desrosiers	Administratrice (2026)
Mme Muriel Gennatas	Administratrice (2026)
M. Mathis Gagnon	Administrateur (2026)
M. Alexandre Turgeon	Administrateur (coopté)

ABSENCES :

Mme Sandrine Camus	Administratrice (2025)
--------------------	------------------------

Membre sans droit de vote :

Mme Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district Montcalm St-Sacrement
--------------------------------	--

AUTRES PRÉSENCES

Mme Hélène Saint-Pierre	Conseillère en consultations publiques
Mme Francesca Rossini	Chargée de projet en développement social, <i>Vote pour ça</i>
Mme Julie Nadeau	Chargée de projet en action climatique, <i>Vote pour ça</i>

Soixante personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée**
 - 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 - 3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 avril 2024.**
 - 4. Dépôt du rapport annuel et des états financiers 2024**
 - Présentation du rapport annuel et des états financiers
 - Période de questions et commentaires du public
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers par l'assemblée
 - 5. Dévoilement du rapport Vision Montcalm 2024**
 - Présentation de la démarche de consultation par *Vote pour ça*
 - Présentation des principes directeurs et du plan d'action par les membres du comité
 - 6. Portrait local de l'action climatique**
 - 7. Élections**
 - Présentation du déroulement des élections
 - Appel de candidatures et validation des bulletins
 - Présentation des candidats
 - Scrutin (*si requis*)
- Fin du scrutin**
- 8. Période d'information de la conseillère municipale**
 - 9. Période de questions et de commentaires du public**
 - 10. Divers**
 - 11. Levée de l'assemblée**

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée à 19h20.

L'ouverture de l'assemblée est **PROPOSÉE PAR** Muriel Gennatas **et DÛMENT APPUYÉE PAR** Laurence Desrosiers.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est **PROPOSÉE PAR** Jonathan Tedeschi **et DÛMENT APPUYÉE PAR** Hélène Paradis.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 avril 2024.

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2024 **EST PROPOSÉE PAR** Émile Chartier-Thibault **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Jonathan Tedeschi.

4. Dépôt du rapport annuel et des états financiers 2024

- **Présentation des états financiers**

Bruno Thériault fait la présentation des états financiers :

Il présente les revenus et dépenses liées au projet *Vision Montcalm* ainsi que les dépenses administratives.

Le solde au compte au 31 décembre 2024 était de 6152,98 \$.

- **Présentation du rapport annuel du Conseil de quartier Montcalm :**

A) Le Conseil d'administration compte trois comités :

- Transport
- Cadre bâti et environnement
- Communication et relation citoyenne

Lors de rencontres mensuelles, les participants de ces comités font des propositions ou mettent en branle des projets.

Cette année, les administrateurs ont décidé de nommer deux coprésidents au lieu d'une présidence et d'une vice-présidence, afin de mieux partager la responsabilité. Jonathan et Émile, ainsi que les autres administrateurs, considèrent ce changement comme ayant eu des effets positifs sur le déroulement des rencontres.

B) Résolutions générales; présentées par Jonathan Tedeschi

1- Juin : demande de maintien des heures d'ouverture de la piscine du *Centre Lucien Borne* en soirée durant la saison estivale.

2- Demande d'accès à l'information pour connaître le nombre de constats d'infractions émises quant au respect de l'espace piéton disponible à la circulation piétonne sur la rue Cartier, lors de l'ajout des terrasses de restauration à la belle saison.
Résultat : aucun constat d'infraction n'a été émis.

Cette demande faisait suite aux nombreuses plaintes citoyennes concernant l'exiguïté des corridors disponibles pour circuler à pied sur la rue Cartier.

3- En janvier 2025, le Conseil a affirmé l'importance de maintenir les infrastructures du projet *Lumière sur l'Art* sur la rue Cartier.

Le Conseil a participé à des demandes d'opinion quant aux changements réglementaires, comme des modifications au zonage.

Des demandes ont touché aussi l'assouplissement de l'installation des tabliers pour recevoir des camions de livraison.

L'encadrement de l'hébergement touristique commercial a également été traité.

Le Conseil a été consulté pour la modification au PPU (*Plan particulier d'urbanisme*) pour les terrains situés au 955 Grande-allée ouest dans le cadre de l'implantation d'un projet domiciliaire.

En mars 2025, le Conseil s'est montré en faveur d'accorder un permis commercial pour l'ouverture d'une galerie d'art au rez-de-chaussée du 190 Grande-allée ouest.

Jonathan souligne le travail de l'équipe dynamique du conseil de quartier, travail qui a permis de belles réalisations. Une collaboration efficace permet des avancées et facilite la recherche de partenaires pertinents.

Le comité Communication et relation citoyenne a été proactif dans ses communications sur les réseaux sociaux et via le projet *Vision Montcalm*.

Le coprésident note la cohésion des administrateurs et le plaisir de travailler ensemble. De plus, on sent le désir de partager l'expérience et l'expertise de chacun pour en faire profiter le Conseil. Les rencontres préparatoires en présentiel ont consolidé les liens. Cette homogénéité peut être désignée comme une force de l'équipe. L'organisme *Vote pour ça*, le soutien financier de la *Caisse Desjardins* qui a appuyé les actions de *Vision Montcalm* entre autres, le *Pôle St-Patrick*, le regroupement *QHS*, les *Immeubles Simard*, le *Port de Québec les Loisirs Montcalm* et le *Centre Frédéric Back* sont des partenaires précieux. On souligne aussi l'apport essentiel des conseillères municipales, Catherine Vallières-Roland et Mélissa Coulombe-Leduc.

Émile et Jonathan remercient enfin l'équipe d'avoir rendu possible tous les projets et remercient les citoyens qui se sont greffés à certains comités. Enfin, ils offrent leurs remerciements à la conseillère en relations publiques, Mme Hélène St-Pierre.

a) Comité Transport: Hélène Paradis

-Dépôt d'un mémoire lors de la consultation publique sur la sécurité routière. On y priorise la sécurité avant la fluidité : trois résolutions ont été remises de l'avant;

- Demande d'intersections surélevées pour ralentir la circulation

- Rue Brown à hauteur d'Anne-Hébert : demande d'un trottoir élargi, ajout d'une ligne d'arbres pour protéger les piétons des voitures. Malgré le refus des instances de la Ville, les membres du Conseil ont réitéré la demande.
- Voie cyclable pour passer de la rue Dumont (derrière le centre Frédéric Back) vers la rue Cartier : une requête a été déposée pour rendre visible et sécuriser le passage piéton et cycliste.

- Le comité a de même déposé des résolutions en lien avec le transport dans le quartier :

- Maintien des bancs publics en hiver, en pensant aux personnes âgées et pour favoriser la mobilité à pied ; maintien des supports à vélo, pour encourager l'utilisation l'hiver.
- Que le 5m précédent une intersection soit peint en jaune.
- Résolution pour demander un modèle différent de déneigeuse afin d'appuyer les résolutions présentées.
- Demande de voir la personne responsable des feux piétons (*fréquence et durée*)
- Turnbull /René-Lévesque : sécuriser l'intersection à la suite d'un accident impliquant un piéton.
- Sécuriser l'intersection Crémazie O / des Érables : beaucoup d'enfants y circulent en route vers les écoles primaire et secondaire. **Une mobilisation citoyenne est organisée le 13 mai : « L'Opération CRAIE-MAZIE »**. Des empreintes de pas seront dessinées à la craie pour illustrer tous les passages à cette intersection. La mobilisation sera médiatisée. On espère ainsi attirer l'attention sur cet enjeu de sécurité.
- Les préoccupations des automobilistes sont souvent partagées lors des assemblées régulières et le Conseil espère que la route puisse rester un espace partagé.

b) Comité environnement; Émile Chartier-Thibault

Fleurs en folie : ce projet vise à rendre le quartier plus fleuri, à l'embellir et aider les insectes pollinisateurs. En 2024, le Conseil a tenu un kiosque au *Marché aux Puces* pour y distribuer des semences gratuites. Les résultats obtenus ont été inégaux. Le Comité a donc décidé d'établir un partenariat avec les écoles et les résidences pour personnes âgées afin de partir des semis en amont pour distribuer ensuite les jeunes plants obtenus. Une seule classe de l'école Anne-Hébert a choisi de relever le défi. Quelques jeunes pousses seront donc disponibles ce printemps et à cela s'ajouteront des semences.

Deux projets de jardins communautaires ont été présentés au *Collège Mérici* d'une part et au *Parc des Champs de Bataille* de l'autre. Les deux institutions ont démontré de l'intérêt. Du côté du *Collège Mérici*, un terrain a été ciblé et l'organisme *Loisirs Montcalm* a été approché pour s'occuper de la mise en place. Du côté du *Parc des Champs de Bataille*, la société propose d'intégrer une approche éducative au projet ce qui concorde avec les valeurs des administrateurs. Il faut poursuivre sur la lancée pour mener cette initiative à bon terme.

Le Conseil a demandé la plantation d'un arbre pour chaque espace de stationnement. Cette demande ne s'est pas réalisée; toutefois, dans la nouvelle réglementation de la Ville, des obligations de plantation d'arbres ont été ajoutées dans les règlements régissant la construction de nouveaux projets domiciliaires.

c) Comité Communication et relations citoyennes;

Provisions Inc. : La célèbre institution qui avait été achetée puis fermée sans préavis en janvier 2024, a laissé un grand vide dans le quartier. La population souhaite le retour d'une épicerie de quartier. M. Jean-François Picard en est le nouvel acquéreur et le local est toujours sur le marché immobilier. Le conseil de quartier suit étroitement ce dossier.

5. Dévoilement du rapport [Vision Montcalm 2024](#)

• Présentation de la démarche de consultation ; *Vote pour ça*

Laurence Desrosiers introduit le dévoilement de la *Vision Montcalm 2025*.

En 2023, après 10 ans d'une première mouture pour déterminer une vision pour le quartier, les administrateurs ont amorcé une réflexion sur l'héritage de ce projet de 2014, afin de le mettre à jour et surtout d'y refléter les nouvelles préoccupations : changements climatiques, implantation du tramway, etc. Le Conseil a senti le besoin d'élargir la consultation et de s'adresser aux résidents du quartier.

Les administrateurs bénévoles ont choisi de demander l'appui de l'organisme *Vote pour Ça*, (OBNL dans la réalisation d'activités de consultation citoyenne), pour monter et diffuser un sondage en ligne au printemps 2024. L'objectif de ce mandat était de renouveler la vision Montcalm pour stimuler la réflexion, favoriser les échanges autour des thématiques importantes aux yeux des citoyens et de ceux qui y œuvrent.

Mme Francesca Rossini, chargée de projet chez *Vote pour ça* présente les éléments principaux qui ont découlé de cette consultation.

Le conseil de quartier Montcalm, avec l'accompagnement de l'OBNL *Vote pour ça*, a donc lancé au printemps 2024 une nouvelle démarche de consultation en ligne auprès des personnes résidant et œuvrant dans le quartier afin de sonder leurs idées, leurs préoccupations et leurs besoins pour l'avenir du quartier. C'est plus d'un millier de citoyennes et de citoyens qui ont pris le temps de remplir consciencieusement le sondage— un taux de participation élevé qui témoigne de l'attachement des Montcalmois.es à leur quartier. En complémentarité avec le questionnaire en ligne, un atelier de discussion a réuni une dizaine de résidents de la *Place Bourlamaque* leur permettant de s'exprimer. Près de 200 familles du quartier demeurent dans ces habitations à loyer modique (HLM). Cette initiative émanait d'un désir de rejoindre des individus qui évoluent dans une réalité socio-économique se caractérisant parfois par une certaine précarité.

De plus, des conférences consultatives en présentiel se sont tenues en octobre 2024. L'objectif des consultations était de stimuler la réflexion et de favoriser les échanges autour de thématiques identifiées comme prioritaires par les personnes participantes, soient la protection de l'environnement, des espaces verts et des parcs et la mobilité et le transport.

Le rapport de consultation indique que 91 % des personnes répondantes se disent satisfaites du quartier. Cette statistique encourage le conseil de quartier à valoriser diverses actions de préservation, qu'il s'agisse du cadre bâti, de l'offre commerciale ou de la sécurité.

Le rapport des personnes
ayant répondu au
questionnaire et le quartier
Montcalm

Parmi les 1091 personnes répondantes, 86 %
habitent le quartier Montcalm. En plus d'habiter le
quartier Montcalm :

14 % y travaillent,
2 % y exploitent un commerce,
2 % y étudient,
13 % y visitent leur famille,
57 % y consomment,
55 % y fréquentent des lieux culturels,
4 % s'intéressent au quartier Montcalm pour d'autres contextes.

Le rapport présente le portrait sociodémographique du quartier en soulignant la répartition des résidents selon des critères comme l'âge, la présence des familles, l'immigration, le logement, la scolarité et le revenu.

Les priorités identifiées pour le quartier sont :

- La protection de l'environnement
- Le développement de la mobilité
- La diversification de l'offre commerciale
- La valorisation ou protection du patrimoine

Lors des conférences consultatives à l'automne, les constats suivants ont été émis :

A. Protection de l'environnement, parcs et espaces verts.

- Disparition de la canopée et des arbres matures
- Défi de cohésion sociale et de mobilisation citoyenne
- Compétences techniques parfois inadéquates lors de travaux (*privés ou publics*)
- Réglementation parfois contraignante

Les pistes de solution les plus intéressantes proposées :

- Valoriser les comportements qui favorisent la biodiversité
- Présenter la réalité
- Démontrer que chacun.e peut trouver des actions à faire à son échelle
- Encourager le verdissement des ruelles.

NB : Les éléments ici cités ne constituent que quelques exemples.

B. Mobilité et transport durable.

- Cohabitation difficile entre les moyens de transport
- Tensions entre l'aménagement d'infrastructures de transport et la protection d'espaces verts
- Accessibilité de coût du transport en commun
- Feux piétons et sécurité
- Infrastructures non adaptées aux personnes à mobilité réduite

Les pistes de solutions intéressantes proposées :

- Implantation de remontées mécaniques
- Gestion des feux de circulation
- Mise en place de navettes gratuites (*mobilité réduite*)
- Information claire et objective concernant les projets d'envergure en matière de transport.

NB : Les éléments ici cités ne constituent que quelques exemples.

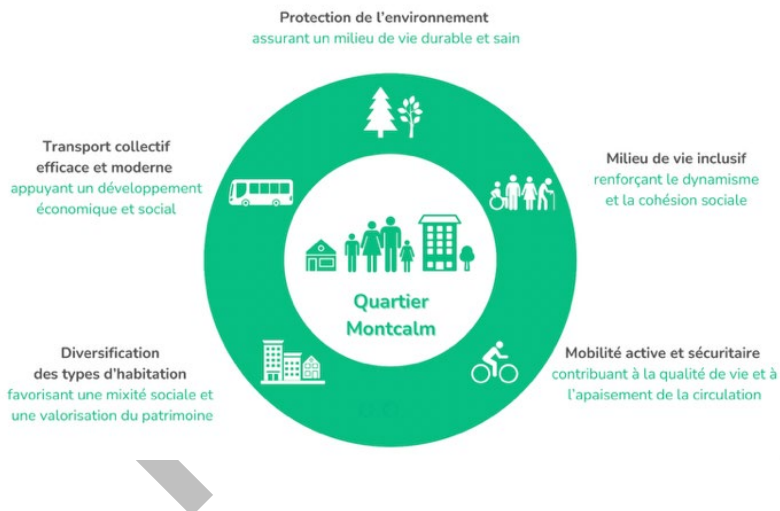
La consultation a permis de dégager les thématiques jugées prioritaires aux yeux des personnes répondantes, soit la protection de l'environnement et le développement de la mobilité. Le Conseil constate l'engouement pour les initiatives de verdissement des artères et des ruelles, ainsi que pour les infrastructures dédiées au transport actif qui permettent de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes.

- Présentation des principes directeurs et du plan d'action par les membres du comité.

À la suite de la publication de ce rapport, le Conseil de quartier Montcalm a établi 5 grands principes directeurs qui orienteront et guideront ses décisions. Ces principes permettront plus de transparence. Ils sont tous égaux et complémentaires.

Bruno Thériault présente les 5 principes directeurs.

5 principes directeurs du conseil de quartier de Montcalm



Mathis Gagnon présente le plan d'actions :

Protection de l'environnement assurant un milieu de vie durable et sain	Action 1	Lancer un projet de ruelle verte en collaboration avec un organisme communautaire
	Action 2	Collaborer avec Vote pour.ca pour un projet de cartographie des ressources locales en matière d'action climatique et des leviers d'action adaptés au territoire
Milieu de vie inclusif renforçant le dynamisme et la cohésion sociale	Action 3	Favoriser la création d'espaces de repos et de socialisation au sein du quartier
	Action 4	Tenir des ateliers de réparation pour mettre en relation des personnes avec un savoir-faire pour la réparation et d'autres ayant des objets brisés
Mobilité active et sécuritaire contribuant à la qualité de vie et à l'apaisement de la circulation	Action 5	Encourager les aménagements d'apaisement, notamment dans les nouveaux projets soumis pour consultation par la Ville, pour permettre une circulation sécuritaire de tous les usagers.
	Action 6	Prôner une modification de la séquence des feux de circulation pour assurer la protection des piétons et des cyclistes
	Action 7	Organiser des ateliers sur la sécurité routière et le transport en commun pour les jeunes des écoles du quartier

Jonathan Tedeschi présente les actions pour le transport collectif et les types d'habitations.

Diversification des types d'habitation favorisant une mixité sociale et une valorisation du patrimoine	Action 8	Promouvoir les projets de requalification des bâtiments existants
	Action 9	Collaborer avec la Ville pour la création d'une trousse patrimoine pour Montcalm
Transport collectif efficace et moderne appuyant un développement économique et social	Action 10	Soutenir des projets de mutualisation des modes de transport tels que la voiture ou le vélo cargo

Laurence Desrosiers remercie tous les citoyens.ennes qui ont participé aux conférences et ont rempli le sondage, les experts.es qui ont participé aux conférences consultatives ainsi que tous les partenaires, comme *La Caisse Desjardins*, le député de Taschereau, M. Étienne Grandmont, pour ne mentionner que ceux-ci. La collaboration avec *Vote pour ça* se poursuit pour un deuxième volet.

- **Commentaires et questions du public sur le rapport annuel.**
 - Félicitations pour le projet *Vision Montcalm*. Le choix des principes directeurs est judicieux. Bruno Thériault rappelle que le plan d'action est évolutif, que le Conseil travaillera à sa construction et à son amélioration au fil du temps.
 - Un autre résident affirme que les principes directeurs sont bien ciblés et mentionne le dynamisme et la cohésion de l'équipe d'administrateurs. Serait-il envisageable de promouvoir une conception locale du Tramway ? Le Conseil prend en note la suggestion.
 - Pour répondre à un citoyen lui aussi bien préoccupé par la gestion des feux piétons/cyclistes, Hélène Paradis partage que le Conseil a identifié les intersections problématiques, soulignant les problèmes de fréquence et de longueur des feux et attend impatiemment un retour de la Ville.
 - Un citoyen souligne que le quartier est majoritairement habité par des citoyens avec une certaine aisance financière. Il s'interroge sur une ouverture afin de varier l'offre d'habitation. Le Conseil est consulté fréquemment sur la mise en place de projets domiciliaires dans Montcalm; les administrateurs ont alors la possibilité de poser des questions et de faire des suggestions comme avoir une offre de logements accessibles aux familles.
 - On suggère de s'inspirer des initiatives de d'autres pays pour instaurer à Québec la priorité absolue aux piétons. Les instances décisionnelles ne semblent pas accorder toute l'importance nécessaire à cet enjeu, si bien que la sécurité de tous est en jeu. Réparer les trottoirs, faire des traverses piétonnes, s'assurer du respect de celles-ci par les cyclistes et les automobilistes. Il y a grand besoin d'éduquer la population. Malgré des amendes prévues par la loi, il semble que son application par émission d'infractions lorsque le passage piétonnier n'est pas respecté soit déficiente.

- Bravo pour le travail pour le jardin communautaire. Bravo pour les principes directeurs. Pourquoi n'y a-t-il pas de réponse quant aux nombreuses résolutions déposées par le Conseil quant à la sécurité routière ? Existe-t-il des mécanismes pour transmettre ces préoccupations de façon à provoquer de l'action ? Quelle est la réaction de la Ville ?

La conseillère répond que les suggestions des membres du CA permettent d'engendrer des actions du côté de la Ville.

Par exemple, il y a 197 intersections qui ont vu leur temps de traversée augmenter; on a réduit la vitesse dans certains secteurs de la ville; les personnes plus vulnérables restent au cœur de la stratégie de sécurité routière de la ville. Les citoyens sont toutefois fortement préoccupés par la cohabitation et le partage de la route. La sensibilisation joue un rôle mais d'autres mesures robustes, comme les interventions des autorités policières, ont plus de résultats. Ce seront des outils qui seront utilisés.

On peut consulter les résolutions de la nouvelle [Stratégie et mobilité routière](#) de la ville.

Les administrateurs du conseil de quartier, en plus du dépôt de résolutions, optent pour des manifestations avec présence médiatique, car ces actions semblent attirer davantage l'attention de la Ville. La médiatisation de la mobilisation citoyenne « **Opération Craie-Mazie** » permettra peut-être de le constater. Le Conseil souhaite garder le dépôt de résolutions mais aussi y lier des actions sur le terrain.

-On propose la création d'un nouveau comité : « Loisirs » pour rendre les infrastructures disponibles plus accessibles à la population. L'idée plaît, il faut des volontaires.

- Ratification du rapport annuel et des états financiers par l'assemblée.

RÉSOLUTION-CA-04-22-01 : Ratification du rapport annuel et des états financiers pour l'Assemblée générale du conseil de quartier Montcalm.

La ratification du rapport annuel et des états financiers 2024 est **PROPOSÉE PAR** Christine Trottier et **DUMENT APPUYÉE PAR** Paul MacKey.

6. Portrait local de l'action climatique

Julie Nadeau, Chargée de projet en action climatique, *Vote pour ça*.

À la suite de la collaboration avec *Vote pour ça* dans le cadre du projet de consultation de *Vision Montcalm*, la protection de l'environnement est ressortie comme une priorité pour les citoyens. On a donc confié un deuxième mandat à l'organisme pour réaliser un portrait de l'action climatique dans le quartier. Un laboratoire a été mis sur pied pour évaluer la perception des citoyens face aux transitions socio écologiques, leur compréhension des mesures mises en place et de leur mise en œuvre.

Julie fait d'abord une brève présentation du baromètre climatique au Québec. Elle enchaîne avec le projet du groupe **UrbigES**, une collaboration de *Vote pour ça*, de l'Université Laval et de *Futur Simple*.

Présentation du baromètre de l'action climatique quant à l'urgence d'agir.

UrbigES est présenté. Voici quelques éléments présentés par Julie Nadeau.



Perception de l'urgence d'agir des Québécoises et Québécois



82 %

Croient qu'il y a urgence
d'agir contre les changements
climatiques.



86 %

Croient que plus l'on tarde à
agir, plus les conséquences
des changements climatiques
seront importantes.



82 %

Croient que pour limiter
le réchauffement, il est
nécessaire de réduire
immédiatement et
drastiquement les émissions
de gaz à effet de serre dans
tous les secteurs.

Les citoyens croient fermement avoir la capacité d'agir mais que cela ne fonctionne pas.

Impacts perçus des changements climatiques des résidentes de La Cité-Limoilou

Au cours des dernières années, les changements climatiques ont causé des perturbations auprès de la population.

Voici la proportion des personnes répondantes ayant personnellement subi des impacts qu'elles attribuent aux changements climatiques.



Impacts négatifs sur la **santé mentale**
21 %
18 % tous arrondissements confondus.



Impacts négatifs sur la **santé physique**
23 %
19 % tous arrondissements confondus.



Pertes **financières**
6 %
6 % tous arrondissements confondus.



Dommmages aux **infrastructures**
7 %
8 % tous arrondissements confondus.



Impacts négatifs dus à des **phénomènes météorologiques extrêmes**
44 %
42 % tous arrondissements confondus.

Sources

Baromètre de l'action climatique – édition Ville de Québec (2024), Valérie Champagne St-Arnaud, Université Laval.
https://edus.laval.ca/fichiers/04-Recherche/Projets/Presentation_Barometre_VdeQc_fevrier_2025-compresse.pdf

VOTÉPOL

Les mesures d'atténuation les plus soutenues

Mesures pour lesquelles les personnes répondantes de La Cité-Limoilou sont fortement en faveur :



78 %
Mettre en place des **rues commerciales permanentes**.



78 %
Utiliser une partie de leur taxes pour **acheter des terrains privés** dans le but de préserver et restaurer les milieux naturels qui s'y trouvent.



79 %
Concevoir des aménagements permettant de sécuriser les déplacements à pied ou à vélo **sans réduire ou sans éliminer des espaces destinés aux véhicules**.



81 %
Concevoir des **aménagements permettant d'améliorer le réseau de transport collectif**.



83 %
Imposer des **normes strictes d'efficacité énergétique** lors de la construction ou de la rénovation de tout bâtiment.



89 %
Modifier des espaces publics pour absorber les eaux de pluie et éviter les inondations.

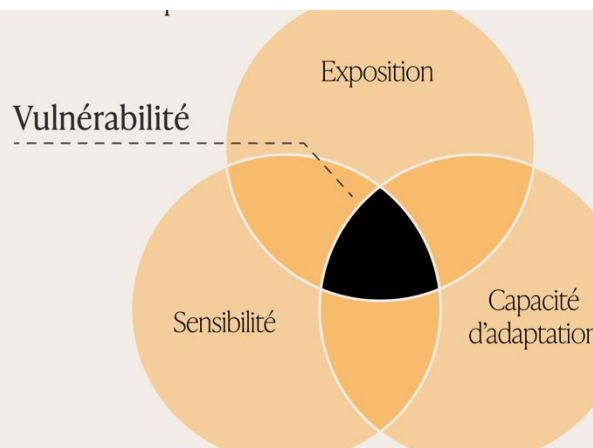
Sources

Baromètre de l'action climatique – édition Ville de Québec (2024), Valérie Champagne St-Arnaud, Université Laval.
https://edus.laval.ca/fichiers/04-Recherche/Projets/Presentation_Barometre_VdeQc_fevrier_2025-compresse.pdf

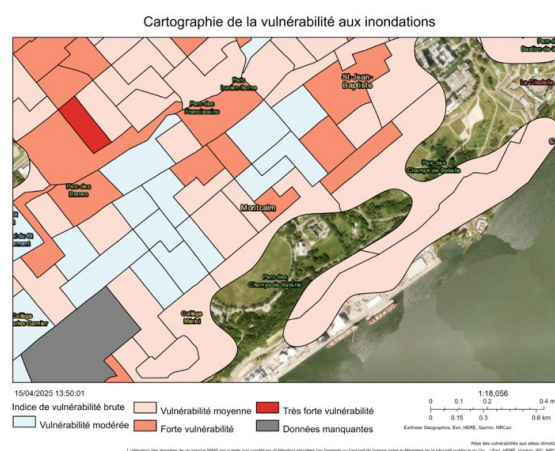
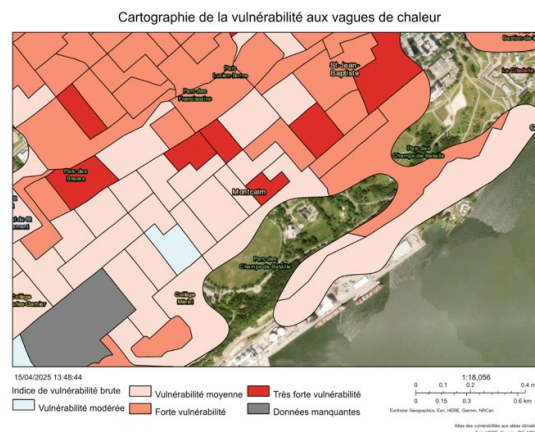
VOTÉPOL

La présentatrice souligne que les citoyens sont en faveur de mesures ambitieuses. Mais on reconnaît aussi leur attachement à la voiture.

Projet Action climatique, santé et équité
Capacité d'adaptation du milieu face aux changements climatiques



Exemples de vulnérabilité comme les vagues de chaleur, les inondations, la mauvaise qualité de l'air.



Vote pour ça a développé un portrait de l'action climatique en ciblant six secteurs de services :

- 1- Alimentation locale et agriculture urbaine
- 2- Énergie et consommation responsable
- 3- Gestion de l'eau
- 4- Gestion des déchets et économie circulaire
- 5- Mobilité durable et active
- 6- Verdissement et environnement

Cette liste est évolutive. La base de données liée à cette liste permettant d'organiser des ateliers avec les citoyens pourra être partagée aux administrateurs du Conseil.

La présentation se conclut avec une invitation à tous à participer aux ateliers des mardi 13 et jeudi 15 mai aux *Loisirs Montcalm*.



7.Élections

• Présentation du déroulement des élections

Mme Hélène Saint-Pierre, présidente d'élection (*résolution 23-02-05*), décrit brièvement le rôle du conseil de quartier et les mandats qui lui sont confiés. Elle définit rapidement ce qui ne définit pas un conseil de quartier : elle rappelle notamment qu'il ne s'agit pas d'un groupe d'intérêts ou de pression, ni d'un organisme de charité et ce n'est surtout pas un bureau des plaintes.

Il y a 7 postes électifs à pourvoir au sein du conseil d'administration, dont deux postes neutres qui n'ont pas été comblés en 2024. Il est possible de poser sa candidature à un de ces deux postes. Seules conditions : avoir 18 ans et plus et résider dans le quartier. Un mandat d'un an et un mandat de 2 ans sont offerts dans le cadre de ces postes neutres.

Mme St-Pierre a reçu 3 candidatures pour les **postes femmes électifs** :

Mesdames Hélène Paradis, Léa Lasalle, Félicia Pivin, pour laquelle il manque deux appuis. La conseillère demande à des résidents d'appuyer cette dernière candidature. M. Guy Boivin et M. Maxime Tremblay, tous deux résidents du quartier, appuient la candidature de Mme Pivin.

Cette dernière candidature devient donc complète et valide.

Mme Hélène Paradis soumet sa candidature à un des postes neutres pour une durée de deux ans.

Les postes réservés à la gent féminine sont élus par acclamation.

Du côté des postes **hommes électifs**, trois candidatures ont été déposées pour 3 postes à combler.

Messieurs Mathis Gagnon, Jérémie Lauzon, Gabriel Richard-Brunet ont soumis leur nom. Toutefois, il manque trois appuis à M. Richard-Brunet. La conseillère demande l'appui de trois citoyens de l'assemblée. M. Jonathan Tedeschi, M. Guy Boivin, Mme Léa Lasalle appuient la dernière candidature.

Cette dernière devient donc complète et valide.

Les postes accordés à la gent masculine sont élus par acclamation.

M. Alexandre Turgeon se présente à nouveau pour le **poste coopté**. Le CA pourra coopter d'autres personnes d'ici la fin de la présente année.

Une nouvelle candidature s'ajoute en la proposition de M. Maxime Tremblay pour le poste neutre d'une durée d'un an. En attente de la complétion du formulaire de ce nouveau candidat, la conseillère en relations publiques met fin au scrutin et le reporte à plus tard dans l'assemblée.

Les candidatures déjà présentées, ne nécessitent pas un scrutin.

REMERCIEMENTS aux administrateurs sortants, Bruno Thériault, Émile Chartier-Thibault, Sandrine Camus et Maude Rodrigue pour leur engagement et leur apport au conseil de quartier Montcalm.

8. Période d'information réservée à la conseillère municipale

- Catherine Vallières-Roland remercie et félicite les administrateurs du conseil d'administration. La qualité du rapport *Vision Montcalm* est à souligner. Félicitations aux membres qui se joignent à cette équipe dynamique.
- La Ville veut favoriser la création d'espaces de repos et répond ainsi au point 3 du plan d'action par l'installation de 10 nouveaux bancs sur les rues Père-Marquette et Chemin Sainte-Foy en mai. Ajout aussi de supports à vélo qui seront maintenus l'hiver.
- La modification de la séquence des feux de circulation et feux piétonniers fait partie de la nouvelle politique de sécurité routière.
- Projets de mutualisation : depuis 2002, il existe un forfait pour un laissez-passer mensuel RTC qui inclut 10 trajets *Communauto-Flex* pour 99\$/mois; vélo-cargo est un projet pilote dans le Vieux-Québec. Si le projet est concluant il sera déployé dans d'autres quartiers.
- Des trousse du patrimoine ont été créées et ont plu aux citoyens. Une trousse viendra dans quelques mois pour le quartier Montcalm
- Implantation de 43 zones pour aînés.ées. L'intersection Hollande et Barrin, très fréquentée par les personnes âgées, demeure une zone problématique en termes de sécurité. Un ensemble d'aménagements comme l'ajout de feux piétons, la réduction de la chaussée, le rehaussement des trottoirs seront mis en place. Ce sera une première au Canada ! D'autres installations de ce genre seront réparties dans la ville.
- Le service *À Vélo* est très populaire auprès des citoyens. La Ville possède 165 stations, 1800 vélos et la saison 2025 sera prolongée de deux semaines (1 mai au 15 novembre).
- La conseillère partage l'approche privilégiée par la Ville dans la gestion des loisirs soit l'investissement dans les infrastructures. Il est prévu d'injecter 78 millions de dollars pour de nouveaux parcs, des aires de jeux et dans la réfection des piscines et patinoires. Le Parc Victoria a inauguré cet hiver une patinoire réfrigérée couverte pour le plus grand plaisir de tous. On prévoit des projets semblables à Charlesbourg et à

Lebourgneuf. Le parc Karim-Ouellet sera refait à la fin des camps de jour cet été (*fin août*).

- Le nettoyage des rues a déjà débuté et s'échelonnera sur plusieurs semaines. Les citoyens sont invités à consulter la [Carte interactive](#) de la Ville.
- Le marquage au sol peut débuter quand les surfaces sont propres, sèches et que la température dépasse 10 celsius (*de jour comme de nuit*).
- Rencontre des citoyens pour un échange avec les conseillères municipales :

Catherine Vallières-Roland : le jeudi le 1 mai à 19h au Collège Mérici

Mélissa Coulombe-Leduc : le lundi 5 mai à 19h au Collège O'Sullivan

Des dépliants ont été distribués dans les districts respectifs.

Retour sur les élections : élection d'un membre au poste neutre d'un an.

Mme Hélène St-Pierre confirme que **M. Maxime Tremblay** a rempli le formulaire et reçu les dix appuis nécessaires. **Il est donc élu par acclamation au poste neutre d'un an. Félicitations !**

RÉSOLUTION -CA-04-22-25-02 : Ratification des candidatures aux postes au sein du conseil d'administration Montcalm 2025.

La ratification des candidatures aux postes d'administrateurs disponibles pour l'année 2025-2026 est **PROPOSÉE PAR** Muriel Gennatas **ET DÛMENT APPUYÉE PAR** Jonathan Tedeschi.

9. Période de questions et de commentaires du public

- Y a-t-il une possibilité de partager les offres de loisirs des diverses entités qui œuvrent sur le terrain (*comme les écoles*) afin d'offrir une large gamme d'activités?
La Ville soutient tous les organismes. Les citoyens ont la responsabilité de s'informer selon leurs besoins.
- Un comité « Loisirs », si créé au sein du présent Conseil, pourrait émettre des suggestions quant aux infrastructures et équipements

à changer, renouveler ou ajouter pour aider la Ville à prioriser les travaux/ajouts nécessaires.

- Un citoyen revient à la charge sur la sécurité routière. Faisant partie de la *Table de sécurité de l'école Anne-Hébert*, il réitère **l'importance de résoudre les failles dans la sécurité une fois pour toute** afin que les préoccupations des parents de l'École et les nombreuses résolutions déposées par le conseil de quartier soient enfin entendues et suivies d'actions concrètes. Il semble, selon lui, que la balle soit relancée de part et d'autre entre le ministère du transport et de la mobilité durable et les instances de la ville. Il espère l'appui de la conseillère en ce sens.
- On propose aux responsables de la gestion des feux de considérer les suggestions suivantes :
 - 1- Des feux longs et courts pour offrir une traversée adaptée
 - 2- Des feux alternatifs : donnant priorité aux piétons (*dès que le signal est enclenché, le feu devient rouge pour les automobiles et la traversée piétonne devient prioritaire*).
 - 3- Que la longueur des feux soit modulée selon le moment de la journée : plus de traverses piétonnes le jour et moins de fréquences la nuit (*tard en soirée*).

10. Divers :

Le coprésident Émile Chartier-Thibault remercie les citoyens qui se sont déplacés. Il rappelle que les comités accueillent les nouveaux participants. Il suffit d'écrire un message via la page Facebook du Conseil ou d'envoyer un courriel via le site de la Ville de Québec.

11. La levée de l'assemblée à 22h est proposée par Léa Lasalle et dûment appuyée par Guy Boivin.